

## **CHAPITRE 14**

### **14. COMPLÉMENTATION NOMINALE**

#### **14.1. PROPRIÉTÉS RECTIONNELLES DES NOMS –**

#### **TYPOLOGIE DES COMPLÉMENTS DÉTERMINATIFS**

#### **14.2. CHOIX DES PRÉPOSITIONS – EMPLOIS DE L'ARTICLE**

#### **14.3. CONSTRUCTIONS ASYNDÉTIQUES**

#### **14.4. RECTION NOMINALE EN CROATE**



## CHAPITRE 14

## 14. COMPLÉMENTATION NOMINALE

Dans les pages qui suivent, nous nous consacrerons à l'étude des schémas de complémentation nominale régis par les propriétés lexico-grammaticales du nom.

Les **compléments déterminatifs** de la grammaire française (cr. *odredbene dopune*) sont appelés en grammaire croate « **attributs non congruents** » (cr. *nesročni atributi*), car ils diffèrent en genre, nombre et cas du nom qu'ils complètent, ce qui n'est pas le cas des adjectifs **épithètes**, appelés en grammaire croate « **attributs congruents** » (cr. *sročni atributi*).

Alors que dans le cas des syntagmes verbaux il a été question des compléments régis et/ou requis par le verbe, auxquels le verbe impose la forme et la présence (les compléments d'objet relèvent de la **rection forte**) ou des compléments dont la forme est libre parce qu'elle n'est pas imposée par le verbe (les compléments circonstanciels relèvent de la **rection faible**),<sup>142</sup> dans le cas des syntagmes nominaux les contraintes lexicales et grammaticales sont imposées par le nom qui régit la construction du complément déterminatif, plus précisément le choix de la préposition et l'emploi ou l'omission de l'article. Sa construction dépend non seulement du sémantisme du complément requis, mais aussi de la sous-catégorie du nom lorsque les noms sont dérivés d'un verbe ou d'un adjectif.<sup>143</sup>

14.1. PROPRIÉTÉS RECTIONNELLES DES NOMS –  
TYPOLOGIE DES COMPLÉMENTS DÉTERMINATIFS

Tout d'abord, il convient de distinguer deux types de compléments parmi les **compléments de relation** qui opposent l'**appartenance** (*les enfants du voisin, l'influence de la France, le problème des réfugiés*) et la **caractérisation**. La **caractérisation** regroupe plusieurs catégories sémantiques qui désignent :

– la **destination** (*un chien de chasse, une tasse à café, un biscuit pour chien, un coiffeur pour dames, un canon contre avions*),

<sup>142</sup> V. Damić Bohač 2010, 2011, 2012, 2013 A, 2013 B, 2017.

<sup>143</sup> V. Damić Bohač 2017 ; Grevisse 1969 : 158-162 ; Grevisse / Gosse 1993 : 525-542 ; Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 166, 187-188.

- la **matière** (*un collier en or, un cœur d'or, une table de bois/en bois, des vêtements en laine, une confiture de prunes, une tarte aux prunes*),
- le **contenu** (*une tasse de café, un sac de noix, un fruit à noyau, un roman d'aventures*),
- la **qualité** (*un tableau de prix, une peau de satin, un cœur d'or, un public en or, une personne d'importance, un homme de forte constitution, un homme sans scrupules*),
- l'**accompagnement** (*un bateau à voile, un pantalon à rayures, un monsieur à lunettes*).

Un troisième type de complément déterminatif correspond aux fonctions grammaticales de la phrase, lorsque le noyau du complément (le terme régissant) est le résultat de la nominalisation d'une forme verbale (nom déverbal). Son complément correspond alors à une fonction : la **fonction d'agent** (*l'arrivée des voyageurs*), celle **d'objet** (*le débarquement des marchandes, l'épluchage des légumes, l'appel aux candidatures*) et celle **de circonstance** (*voyage en France, au Mali, à la Réunion, à Madagascar, aux Baléares*).

On pourrait faire ressortir une quatrième catégorie, celle où le noyau (le terme régissant) est un nom dérivé d'un adjectif :

*L'immensité de la mer* ← *La mer est immense*.

## 14.2. CHOIX DES PRÉPOSITIONS – EMPLOIS DE L'ARTICLE

Un complément déterminatif se joint habituellement à l'aide d'une préposition, le plus souvent il s'agit des prépositions **de** ou **à**, **en**, **entre**, **envers**, **contre**, **par**, **pour**, **sans**... Il apporte un ajout d'informations complémentaires et se place, en général, après le nom qu'il détermine.

Les prépositions introduisant les compléments d'appartenance sont **de** (*un devoir de mon frère*) et **à** devant un pronom personnel (*un devoir à lui* - exceptions : *fil à papa, bête à bon Dieu*). Avec les compléments de caractérisation (v. ci-dessus) le choix de la préposition dépend du sémantisme du complément. D'une manière générale on peut avancer que :<sup>144</sup>

– le complément indiquant **la matière** est introduit par **de** ou par **en**, employés indifféremment, **en** étant d'un emploi plus récent : *un gros sac de*

<sup>144</sup> V. Grevisse / Goosse 1988 : 575, 576, 581.

*cuir noir*, des murs **de béton**, un toit **de chaume**, une chemise **de soie**, des vêtements **en laine**, les portes **en chêne**, une coupe **en or**, l'escalier **en marbre**. On dit aujourd'hui une montre **en or**, **en argent**, plus souvent que **d'or**, **d'argent**. Dans les emplois figurés **de** est préféré : un cœur **d'or**, une santé **de fer**, une peau **de satin**, mais un public **en or** !

– les compléments des noms qui **désignent des récipients** sont introduits par **à** quand il s'agit de la destination et par **de** quand on envisage le contenu (pseudo-complément) : une tasse **à café** / une tasse **de café**, un verre **à vin** / un verre **de vin**. Mais on dit une boîte **aux lettres**.

– les compléments désignant des ingrédients fondamentaux sont introduits par la préposition **de**. On dit une confiture **de fraises**, une compote **de pommes**... Toutefois, quand il s'agit d'une saveur ou d'un ingrédient important, la préposition sera **à** : une glace **à la vanille**, un yaourt **aux fruits**, un gâteau **aux noisettes**, une tarte **aux fraises**.

La difficulté consiste non seulement à savoir quelle préposition employer, mais aussi à savoir s'il faut ou non employer l'article : il serait bien ennuyeux de confondre *l'eau de toilette* avec *l'eau des toilettes* ! À la différence des compléments exprimant l'appartenance (*les enfants du voisin*), l'article ne s'emploie pas avec ceux qui expriment une caractérisation (*un chien de chasse*, *une tasse de café*, *une tasse à café*).

Il arrive qu'il soit difficile de trancher, et de déduire s'il s'agit d'un complément de caractérisation (*Un employé **de banque** a été soupçonné de complicité* = cr. *bankovni službenik*) ou d'un complément d'appartenance (*Un employé **de la banque** a été soupçonné de complicité* = cr. *službenik te banke*) surtout lorsqu'il s'agit de repérer les glissements d'une catégorie à l'autre.<sup>145</sup>

Quant aux syntagmes nominaux dont le terme régissant est un nom d'action dérivé d'un verbe (nom déverbal), le choix de la préposition ainsi que l'emploi de l'article dans les compléments déterminatifs dépendent des relations syntactico-sémantiques établies entre les éléments (v. Grevisse / Goosse 1996 : 528, 529). Le terme dépendant peut véhiculer les fonctions d'agent, d'objet ou de circonstances de l'action. Ces syntagmes peuvent être reformulés en phrases simples. Le complément déterminatif peut correspondre :

- au **sujet** de l'action introduit par la préposition **de** (*L'arrivée des voyageurs*  
← *Les voyageurs arrivent*).

<sup>145</sup> V. Damić Bohač 2016 ; Pavelin Lešić / Damić Bohač 2016 : 99-103.

– à l'**objet** de l'action introduit par la préposition **de** (*Le débarquement des marchandises* ← *Les marchandises sont débarquées.* ↔ *On débarque les marchandises.*).

Un sujet et un objet de l'action se trouvant dans le même syntagme nominal doivent être distingués par leurs prépositions :

*L'amour d'une mère pour ses enfants* ← *Une mère aime ses enfants.*

*Le respect des jeunes envers les personnes âgées* ← *Les jeunes respectent les personnes âgées.*

*La conquête de l'Algérie par la France* ← *La France a conquis l'Algérie.*

Quant aux compléments déterminatifs correspondant aux **compléments d'objet indirect**, ils gardent la préposition imposée par le verbe :

*La croyance aux esprits est restée le fond de la religion populaire.* ← *Croire aux esprits...*

*La liaison du théâtre aux mœurs* ← *Le théâtre est lié aux mœurs.*

– aux **compléments circonstanciels** qui conservent la même préposition dont le choix est imposé par le complément :

*Le départ de Luc en vacances / pour le Tchad* ← *Luc est parti en vacances / pour le Tchad.*

*Un voyage en France / au Portugal / à Cuba* ← *Voyager en France / au Portugal / à Cuba.*

L'emploi de l'article dans ces syntagmes dépend du degré d'actualisation des actants. L'article défini est conservé et il est évidemment contracté : *l'arrivée **des** voyageurs, le débarquement **des** marchandises, la croyance **aux** esprits...*). L'article indéfini singulier se fait précéder par la préposition *de* (*l'arrivée d'un voyageur, la construction d'un pont*), alors qu'au pluriel, seule la préposition est conservée (*la construction de ponts modernes* ← *On construit des ponts modernes. Un afflux de demandes* ← *Des demandes affluent.*).<sup>146</sup>

Les compléments déterminatifs de sens adverbial peuvent se joindre à des noms qui ne correspondent pas aux verbes : *la poésie française au XVI<sup>e</sup> siècle, une soirée au théâtre* (Grevisse / Goosse 1996 : 528, 529).

<sup>146</sup> V. Pavelin Lešić / Damić Boháč 2016 : 101.

Appliquée au français, l'opposition des contraintes grammaticales et/ou lexicales, suivant que le noyau détermine ou non la forme du complément déterminatif nous permet d'avancer que les compléments déterminatifs correspondant aux fonctions d'agent ou d'objet relèvent de la rection forte, alors que les compléments déterminatifs correspondant aux circonstants relèvent de la rection faible.

Le terme régissant un syntagme nominal peut être aussi un nom dérivé d'un adjectif qui a revêtu la fonction d'un attribut du sujet, ou d'une épithète. Là aussi, les différentes valeurs syntaxico-sémantiques (agent, objet) se distinguent par l'emploi de prépositions différentes, le nom gardant la préposition que l'adjectif régit normalement lorsqu'il se fait suivre d'un complément (v. le Chapitre 15) :

*L'immensité de la mer* ← *La mer (est) immense.*

*La fidélité de l'auteur à son idéal* ← *L'auteur est fidèle à son idéal.*

*La loyauté d'un salarié envers son employeur* ← *Le salarié est loyal envers son employeur.*

### 14.3. CONSTRUCTIONS ASYNDÉTIQUES

Le complément déterminatif peut se joindre au nom sans l'intermédiaire de la préposition (*bébé-éprouvette, congé maternité, Centre Georges Pompidou, côté cœur, côté cour, facteur temps, fin septembre, niveau réalisation, pneus neige, point de vue métier, robe taille 38, rue Saint-Jacques, tarif étudiant, ticket restaurant, vélo modèle course, soirée bagarre, soirée télé...*). La juxtaposition pure et simple permet ainsi de traduire des rapports de sens variés. Elle était usuelle en ancien français, le substantif déterminant était un nom de personne et le lien déterminatif impliquait un rapport de possession. Ces tours asyndétiques subsistent dans *Château Gaillard, Choisy-le-Roi, Hôtel-Dieu, Pont-Marie, à la queue leu leu*.<sup>147</sup>

De nos jours, le complément se joint sans préposition s'il s'agit d'un nom de personne : *le musée Rodin, la tour Eiffel, les Galeries Lafayette, le Boulevard Haussmann, la rue Saint-Jacques, le Centre Georges Pompidou*. Pourtant la préposition **de** est requise avec les noms de rues, de places :

<sup>147</sup> La construction asyndétique *à la queue leu leu* (littéralement : à la queue le loup) est une expression signifiant « l'un derrière l'autre ». Le deuxième **leu** est une ancienne forme picarde correspondant à *loup*, le premier **leu** est une altération par euphonie de l'article défini *le* (Le Petit Robert).

1. lorsque le nom de personne est précédé d'un titre :

*la rue **du Dr Blanche**, l'avenue **du général Mangin**  
l'avenue **du président Kennedy**, le cimetière **du Père-Lachaise***

2. quand le complément n'est pas un nom de personne :

*la rue **des Pyrénées**, le boulevard **du Palais**, Place **du Châtelet**, Rue **de l'Odéon**.*

Sous l'influence de la langue commerciale, technique ou par imitation d'usages étrangers, divers noms autres que des noms de personnes sont employés aujourd'hui comme compléments simplement juxtaposés (v. Grevisse / Goosse 1988 : 574) :

*le match **France-Belgique**, un vélo **modèle course**, une robe **taille 38**, des pneus **neige**, un bébé-**éprouvette**, une soirée **télé**, un ticket **restaurant**.*

Dans le cas de l'expression *point de vue* la juxtaposition est fréquente dans la langue parlée et dans une moindre mesure dans la langue écrite :

*l'inconvénient au point de vue **scandale**, au point de vue **commerce et navigation**, du point de vue **métier**.*

Les noms *fin*, *début* et *courant* sont souvent suivis directement par le nom du mois ou de l'année :

*vers la fin **septembre**, à la fin **juin 2011**, courant **mai**, début **septembre**.*

#### 14.4. RECTION NOMINALE EN CROATE

En croate, l'opposition rection forte / rection faible s'applique aussi à la rection nominale qui implique que le terme principal détermine par ses propriétés lexico-grammaticales la forme du terme dépendant, voire sa forme casuelle (*poglavica plemena, pismo majci, gradnja kuće, bavljenje sportom*) ou casuelle prépositionnelle (*ključ od ormara, borba protiv nasilja, pravo na obranu*). Le terme régissant peut être un nom dérivé d'un verbe (*gradnja kuće, bavljenje sportom, trgovanje povrćem*), d'un adjectif (*odanost obitelji*). Dans ces exemples, la forme du complément est imposée par le terme régissant, elle est prévisible

et ne peut être paraphrasée. Par conséquent, il s'agit de la **rection forte**, à la différence de la **rection faible** dans (*bijeg od kuće, pad s balkona, let preko oceana, buđenje prije zore, vožnja kroz maglu, šetnja parkom...*) qui relève des propriétés lexicales du noyau, ce qui permet de paraphraser la forme du complément comme dans *šetnja parkom, šetnja po parku, šetnja kroz park, šetnja u parku*, ou bien *ozljeda zbog nepažnje suigrača, ozljeda uslijed nepažnje suigrača* (v. Silić / Pranjković 2005 : 264, 265).

Il faut souligner qu'en croate, les compléments déterminatifs se trouvent concurrencés par les adjectifs épithètes. Voici quelques exemples de compléments déterminatifs de caractérisation français (*chien de chasse, table de bois, collier en or*) auxquels correspondent en croate des adjectifs épithètes (*lovački pas, drveni stol, zlatna ogrlica*). Avec les compléments marquant l'appartenance (fr. *la sœur de mon ami*, cr. *sestra moga prijatelja*), si le complément déterminatif est réduit à un seul élément (*sestra prijatelja*), la transformation adjectivale s'impose : *prijateljeva sestra*. En revanche, si le complément déterminatif désigne un pluriel (*dom umirovljenika*) ou le représentant d'une espèce (*radost pobjednika*) cela ne sera pas le cas (v. Silić / Pranjković 2005 : 201).